

La Roche-en-Ardenne : inauguration des halls relais et de l'extension du parc d'activités économiques de Vecmont

Ce 27 octobre 2017, IDELUX et les communes de la Roche-en-Ardenne et de Tenneville inaugurent la seconde (et dernière) phase des travaux du parc d'activités économiques de Vecmont, situé le long de la Nationale 89, à un jet de pierre de la Nationale 4, ainsi que deux halls relais très attendus.

Un parc entièrement équipé

Inauguré en septembre 2014 (première phase des travaux), le parc d'activités économiques de Vecmont vient de voir sa superficie augmenter de nouvelles parcelles, entièrement équipées, qui viennent compléter l'offre de ce parc particulièrement apprécié par les TPE/PME et les petits artisans.

Cette seconde phase de travaux, qui concerne environ 5,2 ha de terrains valorisables, a débuté en août 2016 et s'achève en octobre 2017. Elle pourra accueillir des bâtiments de volumes plus importants.

C'est l'entreprise Lambert Frères de Bertogne qui a réalisé les aménagements. Citons, entre autres, quelques caractéristiques techniques des équipements de cette extension :

- Prolongation des voiries existantes en revêtements hydrocarbonés
- Filets d'eau, bordures et trottoirs en béton
- Système d'égouttage unitaire et bassins de gestion des eaux
- Bouclage de l'alimentation en eau
- Basse tension électrique et téléphonie
- Signalisation
- Éclairage public LED
- Plantations et engazonnement

Le montant total de l'investissement s'élève à environ 1.170.000 € (TVA et FG compris), subsidié à hauteur de 895.000 € par le Service Public de Wallonie (SPW) – Direction de l'Équipement des Parcs d'Activités (DEPA).

Deux halls relais à louer

Tenant compte du délai de mise en œuvre des infrastructures, IDELUX avait déjà décidé en 2014 d'implanter deux halls relais sur le parc d'activités économiques de Vecmont.

À cet égard, un marché public de travaux prenant la forme d'une conception-réalisation a été lancé le 10 février 2015 sous forme de procédure négociée directe avec publicité.

Après une période d'analyse, de négociation et de suivi administratif, le marché a été notifié à Cœur de ville (groupe Thomas et Piron) en date du 23 février 2016 pour un montant total de 689 574,66 € TVAC (travaux et frais d'étude inclus), subsidié à hauteur de 570 628,42 € par le Service Public de Wallonie (SPW) – Direction de l'Équipement des Parcs d'Activités (DEPA).

Le permis d'urbanisme a été octroyé le 21 juin 2016 et les travaux ont débuté le 31 octobre 2016, pour se terminer fin août 2017.

C'est donc deux nouveaux halls relais à haute performance énergétique de plus de 300 m² chacun qu'IDELUX inaugure aujourd'hui. Chaque bâtiment comprend une surface logistique et une partie administrative (bureaux, sanitaires, kitchenette et espace douche) avec les caractéristiques suivantes :

- Portes sectionnelles motorisées
- Système indépendant de chauffage (citerne au gaz de 2 100 litres)
- Système de détection incendie et anti-intrusion
- Raccordement individualisé aux impétrants
- Aire de manœuvre et parking en asphalte
- Séparateur d'hydrocarbure
- Installation photovoltaïque de 5 KWc par hall
- Citerne de récupération des eaux de pluie
- Système d'épuration autonome (unique pour les deux halls).

Représenté pour l'occasion par le Ministre René COLLIN, le Ministre Carlo DI ANTONIO en charge des Parcs d'activités économiques se réjouit de la nouvelle extension du parc de Vecmont qui répondra adéquatement aux besoins d'expansion des petites et moyennes entreprises qui composent le tissu économique local. Selon Carlo DI ANTONIO, « les nouvelles parcelles aménagées permettront de renforcer la dynamique économique en milieu rural et d'offrir des nouvelles perspectives d'emploi pour les habitants de La Roche et de Tenneville. ».

Un parc qui séduit les PME

Dédié principalement aux TPE/PME, tous secteurs confondus, le parc d'activités économiques de Vecmont compte plusieurs entreprises, dont la Menuiserie Collette (menuiserie intérieur et extérieur), SeeTech (Domotique), LS Frais et bientôt la marbrerie HECK, qui vient de signer un compromis de vente. Les nouvelles parcelles et les deux halls relais viennent enrichir l'offre d'IDELUX à destination des entrepreneurs de la région, très demandeurs d'espaces équipés et confortables, comme des jeunes sociétés en démarrage, intéressées par les avantages qu'offrent les halls relais.

Plus d'information :

- Jean-Philippe ROISEUX, Chef de projets IDELUX, +32 493 24 72 99
- Arnaud LOUIS, Chef de projets IDELUX, +32 491 34 35 40
- Stéphane WILKIN, Conseiller entreprises IDELUX, +32 496 57 36 82

Visuels



